DEPARTEMENT DE LA MAYENNE Arrondissement de CHATEAU-GONTIER



MAIRIE de MÉRAL

5 rue de Bretagne 53230 MÉRAL Téléphone : 02.43.98.83.07

mairie.meral@orange.fr

ARRÊTÉ n° 2025-33

Objet:

PERMISSION DE VOIRIE

Stationnement d'une benne à gravats

25 rue Maréchal Leclerc Du 27 au 30 juin 2025

Le Maire,

Vu le code de la voirie routière et notamment ses articles L113-2, L115-1 à L116-8, L131-1 à L131-7, L141-10 et L141-11,

Vu le code de la route et notamment ses articles L411-1 à L411-7, R411-8 et 411-21-1 et R411-25, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2213-1 à L2213-6, L2215-4 et L2215-5,

Vu la demande en date du 25 juin 2025 par laquelle Mme Christelle COTTEREAU demande une permission de voirie afin de stationner une benne à gravats sur le trottoir au 25 rue Maréchal Leclerc à Méral, du 27 au 30 juin 2025, afin d'évacuer les gravats de la maison d'habitation.

Considérant que la sécurité publique, pendant l'évacuation des déchets au 25 rue Maréchal Leclerc nécessite une permission de voirie,

ARRÊTE

Article 1: Du 27 au 30 juin 2025, le pétitionnaire est autorisé à stationner une benne à gravats pour l'évacuation des déchets de la maison d'habitation sise 25 rue Maréchal Leclerc à Méral, à

charge pour lui de se conformer aux dispositions réglementaires.

Article 2: Pendant la durée de stationnement de la benne sur le trottoir, l'intervenant doit prendre

toutes les mesures relatives à l'occupation de la voie publique et à la sécurité des piétons. La sécurisation du chantier sera assurée au moyen de panneaux de signalisation ou

d'équipements adaptés.

Article 3: Le présent arrêté sera affiché en mairie.

Article 4: Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Mme Christelle COTTEREAU, propriétaire

- M. le Commandant du Groupement de gendarmerie de La Mayenne

- M. Le Directeur du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Méral, le 25 juin 2025

Le Maire, Richard CHAMARET